

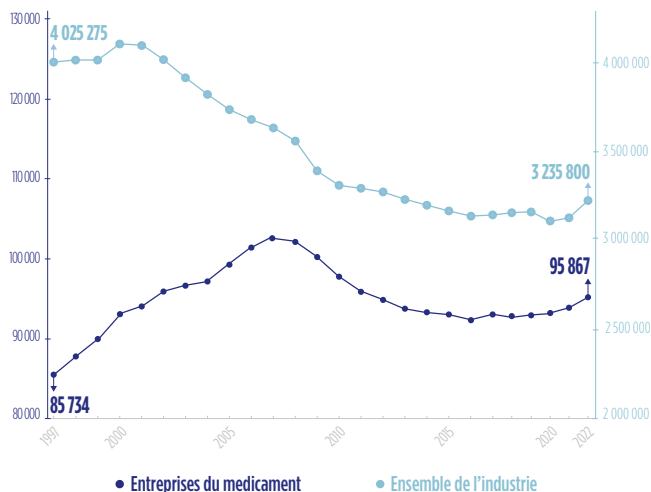


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

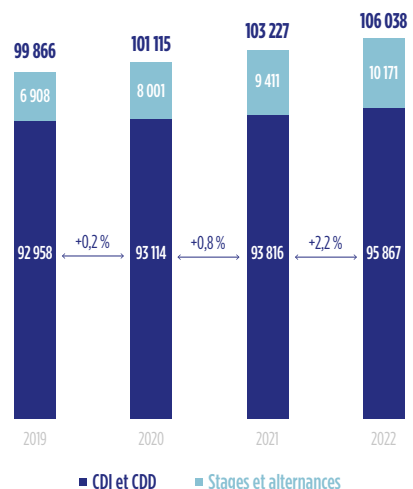
Juin 2024

Une industrie de l'innovation engagée dans une politique emploi dynamique... mais fortement impactée par la politique du médicament

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN CDI ET CDD DEPUIS 1998



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS CDI+CDD+ALTERNANTS



* Deux autres chiffres de recensement des effectifs sont souvent apportés mais reposent sur des périmètres différents : 83 269 salariés recensés selon la méthodologie de la DGE qui prend en compte les codes d'activité NAF 21.10Z et NAF 21.20Z **mais n'englobe pas l'ensemble des salariés travaillant dans l'industrie pharmaceutique.** Les établissements employeurs appliquant la Convention collective de la branche de l'industrie pharmaceutique (IDCC 0176) rassemblent, de leur côté, 134 600 salariés (données 2022) mais le périmètre est plus large car il inclut des cabinets de conseil, sociétés d'informatique, organismes de formation...

106 038
salariés en 2022
dont

95 867 salariés
CDI+CDD*, soit
une progression de
2,2% par rapport à
2021, alors que le
reste de l'industrie
augmente
de +1,3%.

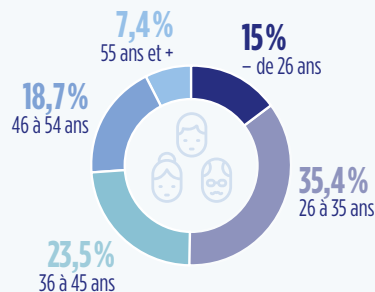


Près de
16 000
recrutements
tout contrats
confondus
en 2022.

9 600
alternants
en 2022.

69 % des
entreprises ont
vu leurs effectifs
augmenter ou
rester stables
en 2022.

Tranches d'âge des salariés



**Recrutement
par groupes de
classifications :**

38 %
groupes 1 à 5

62 %
groupes 6 à 11
(« cadres »)



Le secteur générateur d'emplois pour l'économie française

Une filière qui génère **3 emplois** dans l'économie pour
1 emploi dans l'industrie pharmaceutique.

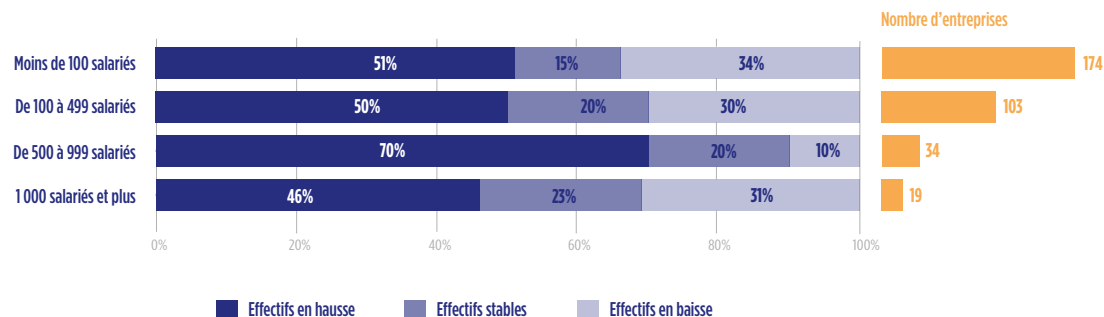
En effet, le secteur est volume d'emplois indirects et induits important
qui porte l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament **à plus
de 400 000 personnes au total.**

Évolution des effectifs en fonction de la taille des entreprises en 2022

2022 se caractérise par une conjoncture favorable à l'emploi :

- Part des entreprises ayant vu leurs effectifs augmenter : **69%**
- De nombreuses entreprises ont vu leur effectif augmenter ou rester stable ;
- les effectifs de 70% des entreprises de 500 à 1000 salariés ont augmenté : ces hausses correspondent souvent à une augmentation des capacités de production de sites déjà importants.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ÉVOLUTION DE LEURS EFFECTIFS ET LEUR TAILLE








Un poids significatif du secteur dans le tissu économique de 6 régions majeures

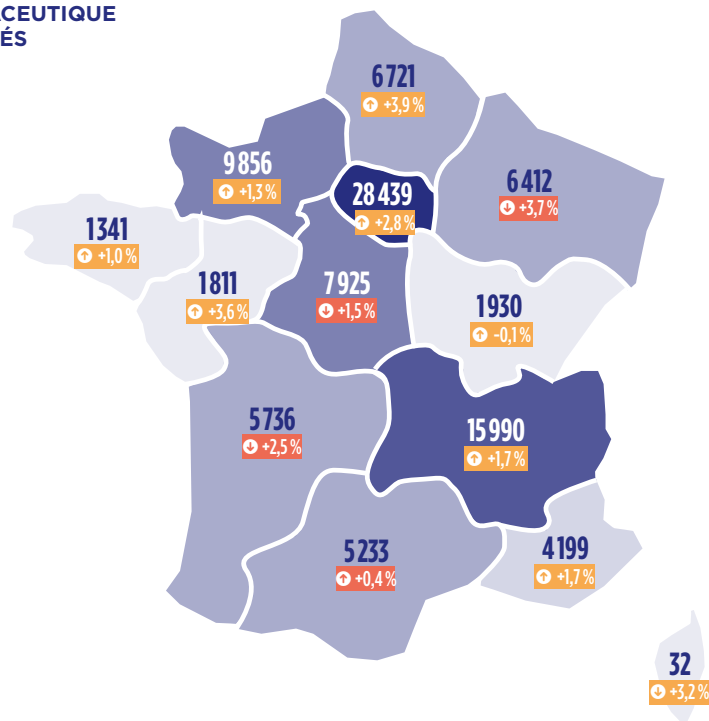
RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE SELON LA RÉGION DU LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS

Répartition 2022

Île-de-France	29,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	16,7%
Normandie	10,3%
Centre-Val de Loire	8,3%
Hauts-de-France	7,0%
Grand Est	6,7%
Nouvelle Aquitaine	6,0%
Occitanie	5,5%
PACA	4,4%
Bourgogne-Franche-Comté	2,0%
Pays de la Loire	1,9%
Bretagne	1,4%
Corse	0,0%

Effectifs au lieu de résidence

	Plus de 20 000 salariés
	De 10 000 à 20 000 salariés
	De 7 500 à 10 000 salariés
	De 5 000 à 7 500 salariés
	De 2 000 à 5 000 salariés

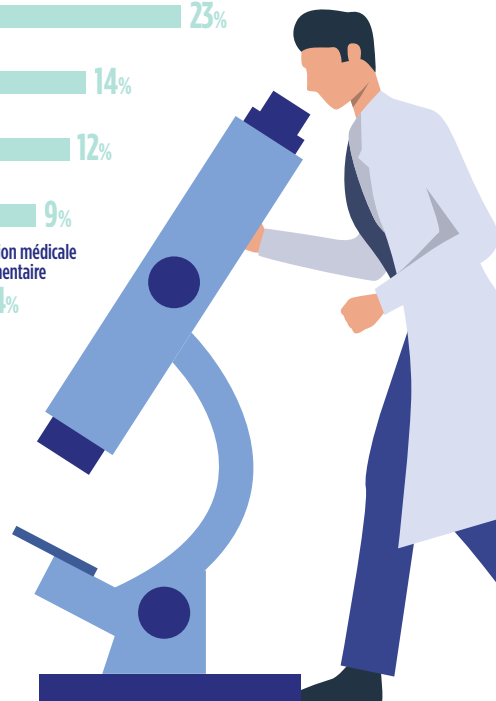
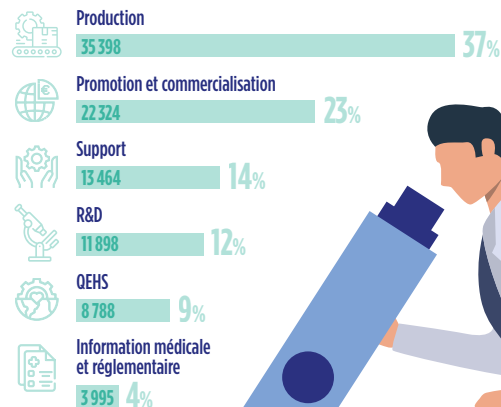


Des atouts pour l'innovation et l'économie : des effectifs de R&D et de production importants

La nomenclature se décline en 6 familles de métiers : les familles R&D, Production, Support, QEHS (Qualité, Environnement, Hygiène, Sécurité), Information médicale et réglementaire, et Promotion & commercialisation contenant chacune entre 4 et 9 domaines de spécialisation.

- Les métiers de la production restent les plus représentés dans l'industrie pharmaceutique et rassemblent **37% des effectifs**.
- Les métiers de la production et de la qualité ont augmenté de **+ 2% par an en moyenne** depuis 2018.
- La part élevée des effectifs occupant des métiers de la R&D constitue une des principales spécificités du secteur, en particulier dans les grandes entreprises.
- La proportion d'emplois dans les métiers liés à la promotion et la commercialisation du médicament est nettement plus élevée dans les PME.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN 2022 SELON LES FAMILLES DE MÉTIERS



Le vieillissement de l'emploi industriel concerne aussi l'industrie pharmaceutique

■ La part des salariés en CDI et CDD de moins de 30 ans s'élève à **9%** de l'effectif et reste à un niveau similaire dans toutes les tailles d'entreprises. Celle des moins de 26 ans reste faible puisque ces derniers représentent 3% des effectifs. Inversement, **près de 20% des salariés en CDI et CDD ont 55 ans et plus.**

La répartition des effectifs selon l'âge diffère selon les métiers exercés. **Les moins de 30 ans** sont ainsi **sur-représentés** parmi les métiers de la **qualité et de la production.**

Près de 20% des salariés ont **55 ans et plus.**

■ **Les salariés dépassant les 10 ans d'ancienneté représentent un peu plus de la moitié des effectifs** des entreprises du médicament (51%), **une proportion en légère baisse** par rapport à 2021 (55%). Cette proportion reste cependant plus élevée que celle observée dans l'ensemble de l'industrie (53%).

Dans les entreprises de plus de 1000 salariés, près des deux tiers des salariés (61%) présentent une **ancienneté supérieure à 10 ans,** contre un quart dans les structures employant moins de 100 salariés.

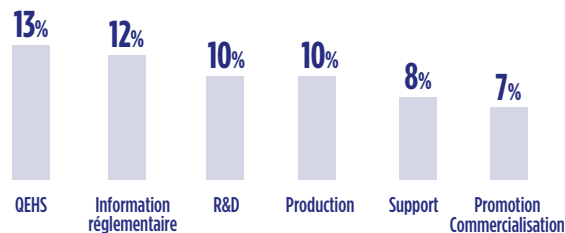
Âge moyen

44,7
ans

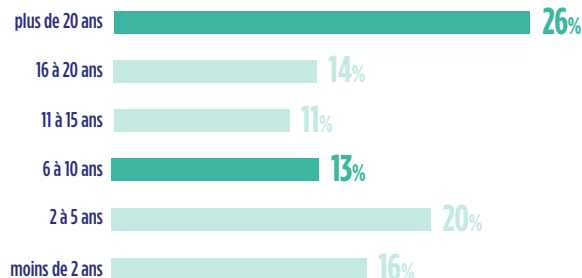
Ancienneté moyenne

13,5
ans

PART DES SALARIÉS DE MOINS DE 30 ANS SELON LA FAMILLE DES MÉTIERS

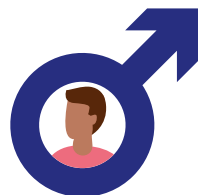


RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHES D'ANNÉES D'ANCIENNETÉ DANS L'ENTREPRISE



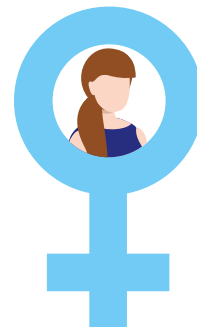
Une industrie féminisée

- Un taux de **féménisation particulièrement élevé dans les PME** où 60% sont des femmes.
- Les femmes représentent plus des **2/3 des salariés de la promotion, du support, de la qualité, de l'information médicale et réglementaire.**

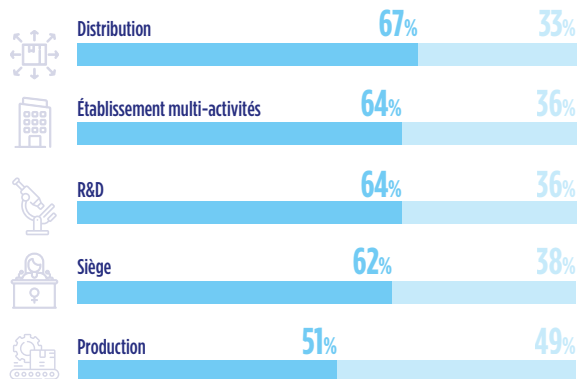


43,6%
d'hommes

56,4%
de femmes



TAUX DE FÉMÉNISATION PAR ACTIVITÉ



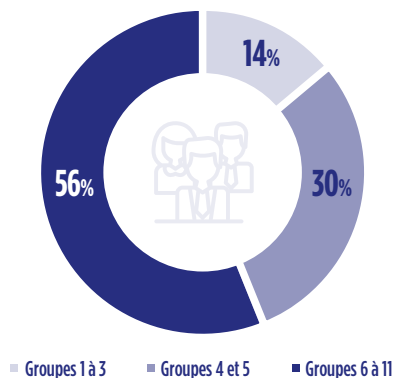
TAUX DE FÉMÉNISATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



Des emplois qualifiés

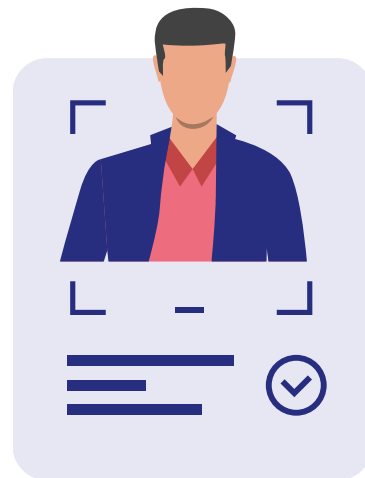
- Un **niveau élevé de qualification** du personnel.
- Près de 3 salariés sur 5 appartiennent aux groupes 6 à 11.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GROUPES DE CLASSIFICATION

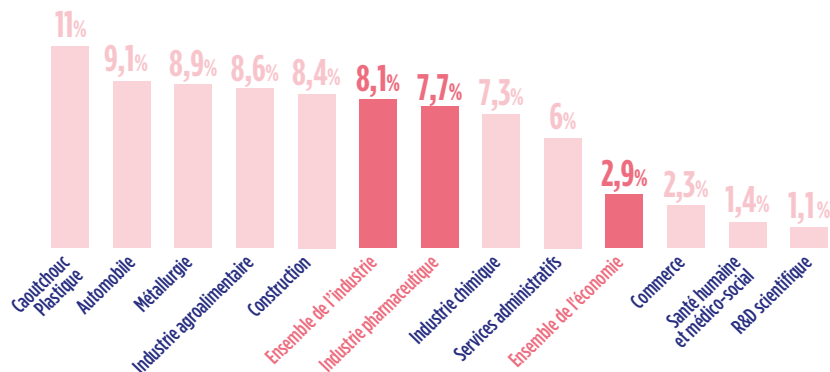


Utilisation de l'intérim dans le secteur

- Un **taux de recours à l'intérim de 7,7%** qui représentent un peu plus de 8500 équivalents temps plein.
- Le recours à l'intérim est **en hausse de 0,5 point en 2022**, à l'opposé de ce que l'on observe dans l'ensemble de l'industrie en recul de 0,1 point.



TAUX DE RECOURS À L'INTÉRIM SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ



Plus de 9 000 personnes recrutées en CDI/CDD dans les entreprises du médicament en 2022

→ 16 000 recrutements (tous contrats confondus), plus de **9 500 recrutements en CDI et CDD** (6 418 en CDI et 3 086 en CDD) ont été réalisés en 2022.

→ **40% des embauches ont été réalisées en CDI.**

→ **19% des embauches ont été réalisées en CDD**, les autres embauches correspondent à des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage, des stages.

→ **13 241 sorties** (démissions, départs en retraites, licenciements, sorties du secteur, cessations d'activité...).

→ **Le nombre de recrues en CDI est en nette progression en 2022** atteignant 6 418 salariés contre 5 364 l'an passé. **Le nombre de recrutements en CDD est également en augmentation en 2022 :**

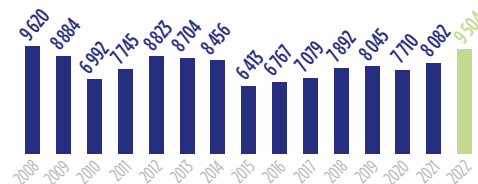
3 086 CDD en 2022 contre 2 718 CDD en 2021.

→ **Les recrutements d'apprentis et de stagiaires ont progressé en 2022** de respectivement +13% et +9% tandis qu'on observe une diminution des entrants en contrats de professionnalisation de -16% (550 embauches).

→ **La majorité des recrutements se fait dans les deux principales familles de métiers du secteur : la production et la promotion et commercialisation de médicament.**

→ **Les métiers du support se distinguent par une surreprésentation dans les recrutements** puisqu'ils concentrent 21% des entrées pour 14% des effectifs en CDI et CDD. Cependant, le turnover est plus important que dans les autres familles de métiers et les effectifs sortants sont également plus nombreux.

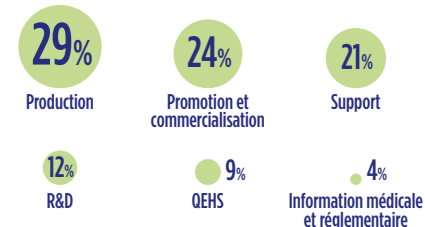
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RECRUTEMENTS EN CDI ET CDD ENTRE 2008 ET 2022



RECRUTEMENTS PAR TYPE DE CONTRAT

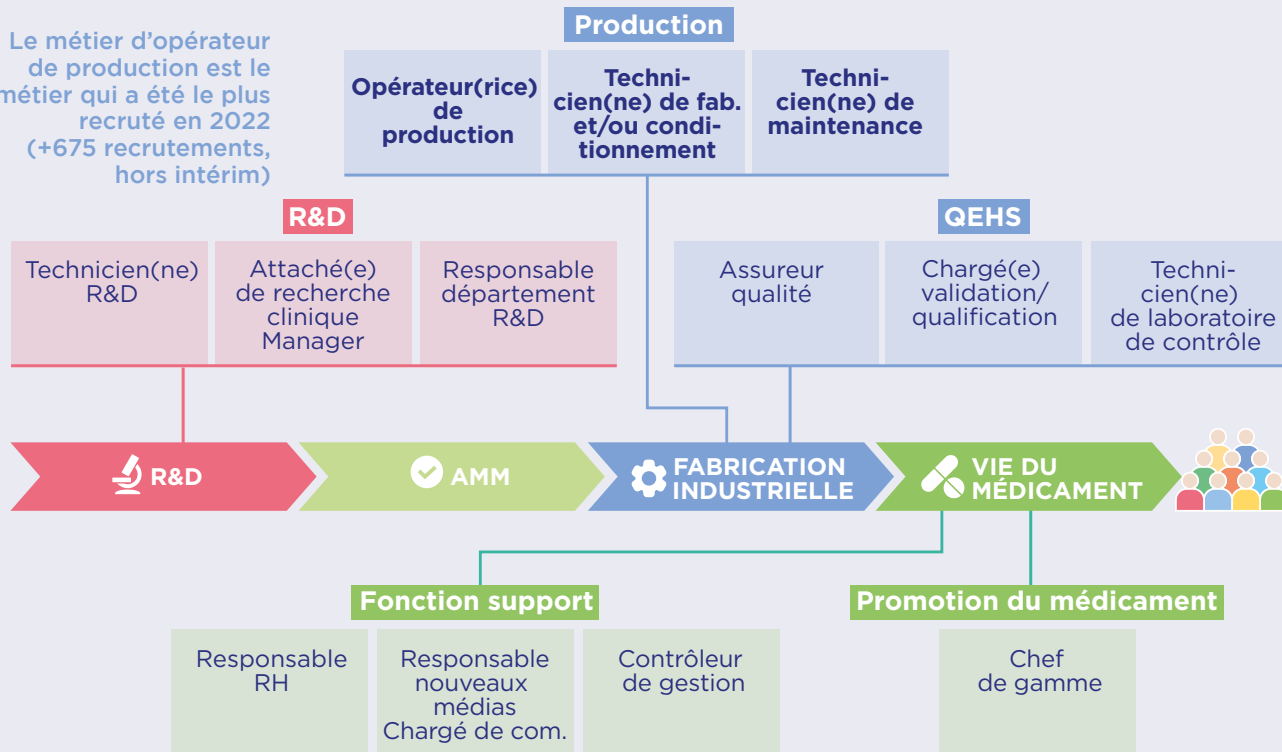


RECRUTEMENTS PAR FAMILLE



ZOOM SUR... les métiers qui recrutent le plus

Le métier d'opérateur de production est le métier qui a été le plus recruté en 2022 (+675 recrutements, hors intérim)



Une part stable des CDI depuis 10 ans

Effectifs en CDI :	85,2%
Effectifs en CDD :	5,2%
Effectifs en contrat en alternance : (contrats pro, apprentissage)	7,7%
Stagiaires :	1,9%



Une politique sociale afin de favoriser l'emploi des seniors

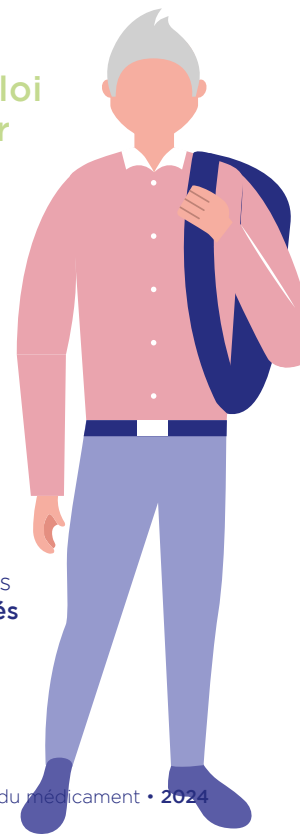
Une amélioration de l'emploi des seniors dans le secteur

Les seniors (salariés de 50 ans et plus) représentent **37% des effectifs** en 2022.

Favoriser l'emploi des seniors

Les entreprises du secteur ont réalisé **1 500 recrutements de seniors de 50 ans et plus en 2022**, soit 16 % du total des embauches en CDI et CDD de l'année, une progression d'1 point par rapport à 2021.

Les seniors sont majoritairement recrutés dans des **groupes de classification élevés** et dans les métiers de la **promotion du médicament et du support**.



ZOOM SUR... l'alternance

Des engagements tenus en matière de développement de l'alternance

9 603 alternants formés en 2022 aux métiers de demain au sein des entreprises du médicament.

L'alternance poursuit son développement dans l'industrie pharmaceutique.

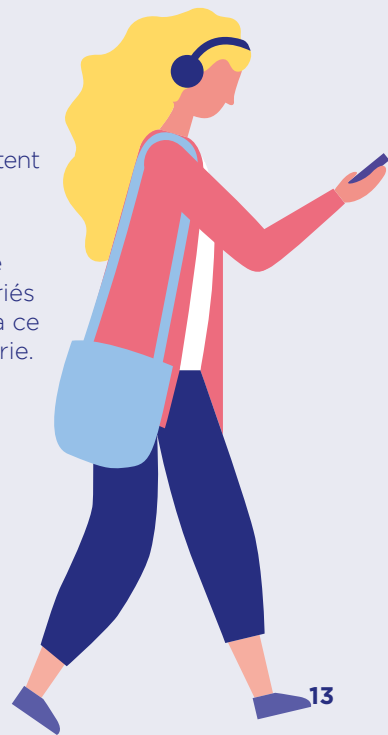
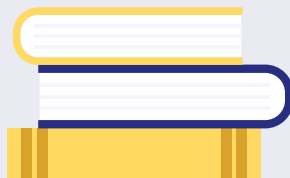
Les entreprises de la branche ont accueilli **9603 alternants en 2022**, soit 649 de plus que l'année précédente, soit :
→ 8 377 contrats d'apprentissage
→ 1226 contrats de professionnalisation.

Les effectifs en alternance, poursuivent leur progression très significative observée depuis 3 ans. Cette dernière est en partie due à la **politique gouvernementale d'aide au recrutement d'apprentis.**

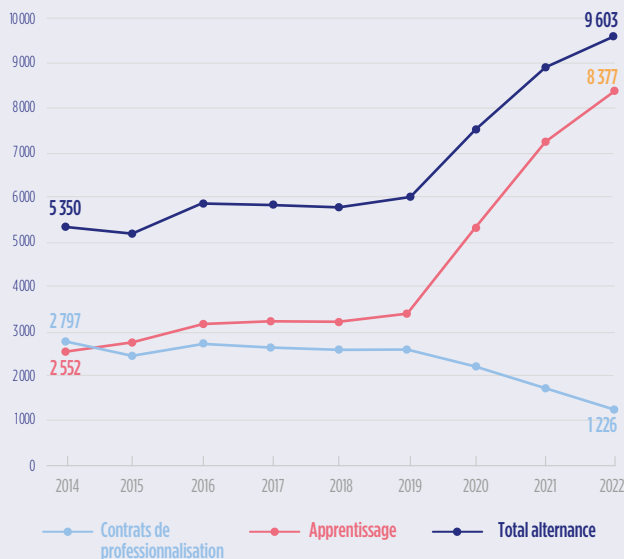
Ainsi, les effectifs en apprentissage augmentent de **16%** par rapport à 2021.

Le taux de recours à l'alternance dans la branche (défini comme le rapport entre les effectifs alternants et les effectifs salariés au 31/12) s'élève à **4,1%** et est équivalent à ce qu'on observe dans l'ensemble de l'industrie.

Source : Dares, 2022



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE DE 2014 À 2022

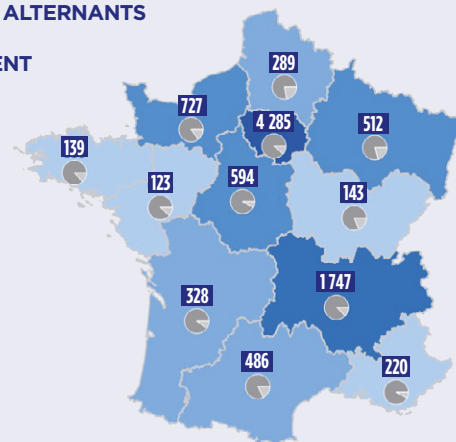


Répartition des alternants sur le territoire

La répartition des effectifs en alternance selon la région correspond à celle des salariés du secteur, bien qu'ils soient légèrement plus concentrés en **régions Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes**. En effet, ces dernières rassemblent près de deux tiers des alternants en 2022.

Les groupes d'origine française ont davantage recours à l'alternance que les groupes étrangers. Ils accueillent ainsi 76% des alternants tandis qu'ils emploient 63% des salariés de la branche.

RÉPARTITION DES ALTERNANTS SELON LA RÉGION DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

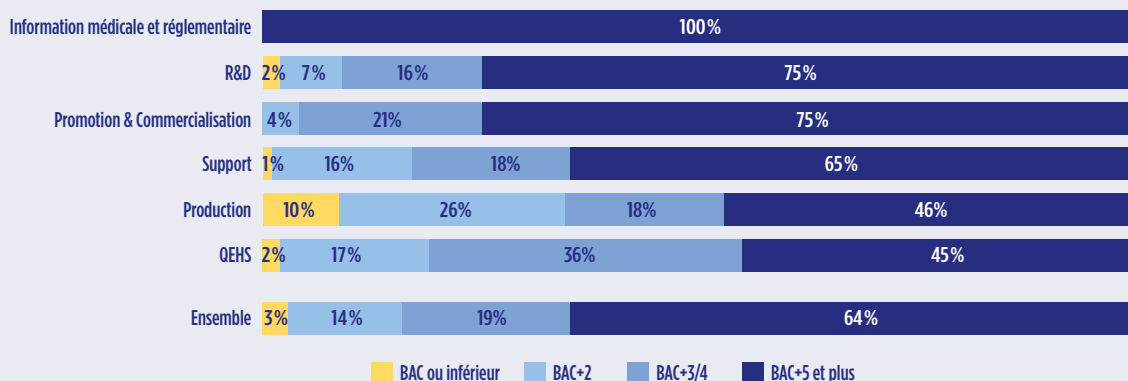


L'alternance concerne majoritairement des futurs diplômés de niveau bac+5

Plus de deux tiers des alternants ont un niveau de diplôme équivalent à bac+5 (Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées ou diplôme d'ingénieur). Ils occupent plus de trois-quarts des postes en alternance dans **les métiers de l'information réglementaire de la R&D et de la promotion du médicament.**

Un alternant sur 5 a un niveau de diplôme équivalent à bac+3 ou bac+4 (licence et M1). Ce niveau de diplôme est majoritairement représenté dans les métiers du contrôle qualité, environnement, hygiène et sécurité (QEHS). **Les alternants d'un niveau d'études inférieur à bac+3 sont encore minoritaires** et ne représentent que 17% des contrats d'alternance de la branche.

RÉPARTITION DES NIVEAUX DE DIPLÔMES PRÉPARÉS PAR LES ALTERNANTS SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Au-delà de l'alternance, un vrai engagement de la branche en faveur de l'inclusion

Pour poursuivre et approfondir cet engagement, le Leem et les partenaires sociaux de la branche se sont engagés dans plusieurs actions concrètes :

- **L'utilisation du contrat de professionnalisation expérimental pour favoriser l'insertion des jeunes et des publics fragilisés** : jeunes non diplômés, quartiers prioritaires de la ville, demandeurs d'emploi et étudiants en situation de handicap ;
- **la création de supports d'information** à destination des nouveaux acteurs de l'orientation des jeunes (Agences régionales de l'orientation, Missions locales et Cap Emplois, etc.) ;
- **le développement des outils de mise en relation des jeunes avec les entreprises** mis à disposition par la branche (Forums des carrières, forums 1er emploi, jobboard, outils de communication, etc.).

Métiers exercés par les alternants

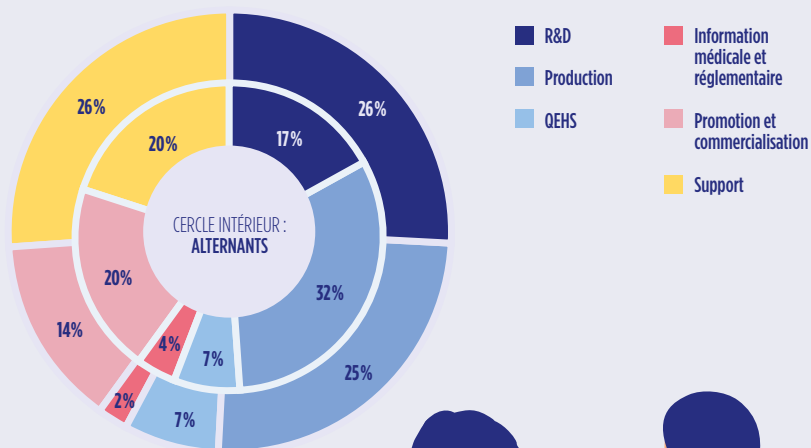
Les métiers de la recherche, du support et de la production accueillent plus des trois quarts des alternants.

Les métiers de la production, de la R&D et du support accueillent chacun un quart des alternants de la branche, une répartition qui contraste avec celle des salariés en CDI et CDD.

Ainsi, les alternants sont surreprésentés par rapport aux salariés de la branche dans les métiers de la R&D et des fonctions de supports. Ces deux secteurs bénéficient de conditions favorisant le recours à l'alternance, comme la présence d'un nombre important de candidats.

À l'inverse, **les métiers de la production, de la commercialisation et promotion du médicament**, et dans une moindre mesure de l'information médicale et réglementaire, **ont peu recours à l'alternance** relativement à l'ensemble de la branche. Cette sous-représentation des alternants s'explique en partie par la présence de métiers nécessitant un niveau élevé d'expérience ainsi que par une offre de formation inadaptée.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE ET DES ALTERNANTS SELON LA FAMILLE DE MÉTIERS



Une politique dynamique en matière d'alternance

Depuis l'adoption de la loi avenir professionnel et la disparition de la régulation de l'offre par les Conseils régionaux, le Leem a impulsé un fort développement dans les régions où il était déjà présent (Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est), et s'est surtout implanté dans de nouvelles régions (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Auvergne Rhône-Alpes) pour offrir davantage d'opportunités à des apprentis.

Un fort engagement de la politique Handicap dans la branche avec un accord de branche en faveur de l'emploi des personnes atteintes d'un handicap

RAPPEL

- Un premier accord de branche signé le 25/09/2008
- Un second accord de branche signé le 21/05/2014
- Un troisième accord signé le 21/11/2019
- Un quatrième accord signé le 21/07/2022, agréé le 31/07/2023.

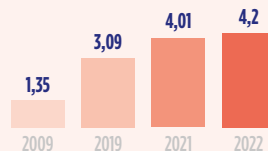


270
entreprises
engagées avec
un référent handicap

+73 000
salariés concernés

+ 3 000
bénéficiaires
de l'obligation d'emploi

Un taux d'emploi
X 3
depuis 2009



4 564
demandes de financement
soit 380 demandes
de financement/an
de 2011 à 2022 (inclus)



2 565
contrats de travail
signés depuis 2010
soit **200 contrats**
en moyenne/an



154
personnes recrutées
en moyenne/an
de 2015 à 2022

ZOOM SUR... la Semaine des métiers de l'industrie du 2 au 6 octobre 2023

Une semaine nationale au service de l'attractivité de notre industrie et du recrutement pour les entreprises du médicament.

Une semaine :

- pour attirer les talents, promouvoir les notions d'inclusion et de diversité des profils,
- pour agir pour l'emploi, épauler les entreprises dans leurs problématiques, se faire connaître auprès du plus grand nombre et donner envie de rejoindre notre secteur.

**Prochaine semaine des métiers :
du 7 au 12 octobre 2024**

Pour toute information, merci
de contacter : vbruere@leem.org

114 événements labellisés



Plus de 10 000 participants
soient :

- 2 forums emploi des industries de santé ;
- 114 événements ;
- 30 sessions de présentation des métiers et des formations ;
- 2 conférences de presse ;
- 33 actions de recrutement direct ;
- 10 opérations attractivité étudiants et collégiens/lycéens ;
- 4 webinaires axés recrutement dédiés aux adhérents ;
- 25 visites de sites ;
- 7 journées Portes ouvertes dans les écoles ;
- 3 occasions d'échanges

leem

www.leem.org

Retrouvez-nous

 Leem

 LeemFrance

 LeemFrance

58 Boulevard Gouvion Saint Cyr - Paris 17^e

